

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2011**

**QUESTIONS AU CONSEIL DU 27/05/2011.
Groupe « Etréchy Ensemble et Solidaires »**

1. Couloirs aériens

Suite à la manifestation à Paris le 14 mai dernier, il apparaît désormais que seule une action juridique pourrait entamer la détermination du gouvernement et de la ministre de l'écologie.

Ne serait-il pas judicieux que la commune d'Etréchy, particulièrement concernée par ce futur couloir, s'implique résolument et financièrement dans le collectif association/collectivité pour mener cette bataille juridique ?

Réponse : la mobilisation des élus lors de la manifestation du 14 mai dernier montre, si besoin était, tout notre engagement contre le projet. Dans ce contexte, il est bien évident que nous participerons à la poursuite des actions. Ainsi, nous saurons répondre à toute demande émanant d'un collectif structuré et représentatif, l'objectif étant de concentrer nos voix pour plus d'efficacité.

2. Base Intermarché de Mauchamps

Le 20 mai 2011, dans les services de la Région Ile de France s'est tenue une réunion annoncée comme importante pour l'évolution de ce dossier.

Quels sont les conclusions ou enseignements que l'on peut en tirer ?

Réponse : une communication au Conseil sur cette question était prévue en fin de séance.

3. Sécheresse

Elle est particulièrement sévère cette année avec déjà pratiquement la moitié des départements français concernés par des mesures de restriction de l'usage de l'eau.

En dehors des mesures préfectorales que la commune devra relayer, quelles sont les initiatives concrètes que la commune d'Etréchy entend prendre pour limiter voire diminuer les prélèvements de ses propres services sur la ressource ?

Réponse : la sécheresse constatée à ce jour est déjà préoccupante. Les mesures de restriction de l'usage de l'eau peuvent émaner soit du Préfet, soit du Maire. A ce jour, le Préfet a seulement limité les volumes d'eau pour l'usage agricole. En ce qui concerne la Ville, la production locale, associée à l'interconnexion avec le Syndicat du Plateau de Beauce, permet d'assurer les besoins de la population. Toutefois, de manière à limiter notre consommation, il a été décidé de ne pas arroser là où c'était possible, mais surtout :

- de différer et diminuer les heures d'arrosage automatique. A titre d'exemple, le stade n'est arrosé qu'à compter de 23h....
- de disposer des résidus végétaux (écorces de pin, de cacao, broyages de branches, etc) au pied des arbustes et des plantes annuelles.

4. Ouverture boulangeries

Trouver du pain à Etréchy en période estivale (Août surtout) n'est pas un exercice facile. Est-ce que la commune a les moyens d'anticiper cette difficulté qui risque de se reproduire cette année encore ?

Réponse : la Commune compte trois boulangeries traditionnelles, auxquelles il faut ajouter les rayons Boulangerie d'Intermarché et de Lidl. L'une des boulangeries du centre-ville a fait l'objet d'une mutation qui interviendra début août. Elle sera fermée du 3 août au 4 septembre. Une autre boulangerie sera fermée du 4 au 18 juillet, la dernière sera fermée du 17 juillet au 7 août... Il y aura donc constamment une boulangerie traditionnelle ouverte..., sans compter les rayons Intermarché et Lidl. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter...